



Adoption du Budget primitif 2013

Par décision du Conseil municipal en date du 11 avril 2013,
le budget primitif 2013 a été voté comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	312.994€	Dépenses	381.587€
Recettes	312.994€	Recettes	381.587€

Section de Fonctionnement

Les dotations de l'état sont restées stables en 2012, conformément aux prévisions. Pour les années à venir, les montants seront sûrement à la baisse. Il en sera de même pour les subventions versées par le Conseil Général et les autres organismes Co-financeurs de projets communaux.

Cependant le Conseil municipal a décidé le maintien des taux d'imposition des administrés pour 2013 : ces derniers ont donc été votés lors du Conseil municipal du mois d'Avril 2013.

A ce sujet, je rappelle que les comptes rendus sont publics et accessibles sur notre site Internet. Il vous est possible également de venir les consulter auprès de notre secrétariat, ouvert tous les jours (sauf le mercredi).

Malgré une hausse certaine du coût de la vie, les charges à caractère général restent quasiment identique puisqu'un travail de fond est effectué au quotidien afin de rationaliser les consommations et les diverses commandes effectuées tout au long de l'année.

Concernant la dette de notre commune : à ce jour, un prêt vient d'être clôturé en Décembre 2012, et deux prêts restent à rembourser :

- ...13117... € d'annuité à rembourser jusqu'à Mars 2021 ;
- ...15237... € d'annuité € à rembourser jusqu'à Juin 2019 .

Il est important de noter cependant que le montant de la dette par habitant à Gingsheim est en baisse de 20% sur les 3 dernières années, là où la dette de cette même moyenne au sein de la strate environnante (Canton du pays de la Zorn) augmente de 10%.

Au 1er trimestre 2012, le montant de la dette se montait à 740€/habitant. Le montant au 1^{er} trimestre 2013 sera connu au 4^{ème} trimestre de l'année 2013.

De ce fait, la maîtrise du budget de fonctionnement permet à la commune de dégager une capacité d'autofinancement pour rembourser les emprunts et engager des programmes d'investissement.

Section d'Investissement

Notre volonté sera de faire bouger les choses comme par le passé et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur.

Notre ambition en 2013 sera de développer les projets de vie pour l'intérêt général. La section d'investissement 2013 est importante car elle permet d'augmenter le patrimoine de la Commune.

Plusieurs gros chantiers sont à l'étude et devraient commencer en 2013 :

- Implantation du second bassin de rétention (budgétisé à 220.000 € - subventionné par le Conseil général à hauteur de 39%). Cependant nous avons dû démarrer une procédure d'utilité publique pour expropriation à l'encontre du propriétaire de l'un des terrains sous l'emprise de ce bassin ;
- Réfection des parties Ouest de la route principale de notre commune, par le Conseil général ;
- Réfection des rues communales et réfection des trottoirs à notre charge. (estimé à 100.000€) ;
- Mise en place de l'aire de jeux (9600€ HT, dont une partie sera subventionnée par l'AGSPCG)
- Installation de radars pédagogiques afin de sensibiliser les automobilistes à la vitesse à l'entrée de notre commune ;
- Travaux de mise aux normes, obligatoires et sécuritaires : à l'église (installation de parafoudre et de paratonnerre) et à l'école (rénovation des systèmes électriques) ;
- Rénovation de l'escalier principal - avant de l'église ;
- Fermeture de l'un des deux escaliers arrière de l'église (le montant du devis de rénovation était trop important en raison de sa vétusté) ;
- Installation de voiries (barrières de sécurité, panneaux indicateurs...) et achat d'une nouvelle tondeuse ;
- Renouvellement de la vaisselle de la Salle des Fêtes.

Certains projets ont été budgétisés (rénovation des sols de la Salle des Fêtes, travaux SDEA partie Ouest) cependant l'étude de ces derniers n'est pas encore suffisamment avancée pour garantir que les travaux pourront être réalisés en 2013.

Je vous tiendrai régulièrement informés tout au long de 2013, aux détours de nos « Neuhischgeit » de l'avancement de ces différents projets et surtout des prises de position au sein de la Communauté des Communes au sujet de certains dossiers tels que le sujet éolien, thème sur lequel GINGSHEIM s'est fermement opposé (Voir CR de Conseil Municipal du 14/09/2011).

Dans un contexte général de difficultés économiques, le rôle de vos élus est aussi de resserrer le lien social. A ce titre, et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je remercie vivement l'ensemble des élus ainsi que les bénévoles qui œuvrent, chacun dans leurs tâches respectives au bien-être et à l'entretien de notre commune.

Dominique GROSS